

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (les « CGV ») sont celles auxquelles sont soumises les produits commercialisés sur son site par la Société SIRE OHADA dont le siège social est à Lomé-TOGO, 331 rue Kouyoria – Tokoin Hôpital au Capital Social d'un million de FCFA, Immatriculée au RCCM du Togo sous le numéro 2006 B 0596. En effectuant un achat via ce site, le client déclare avoir lu et accepté l'intégralité des conditions de vente.

Pour les ventes réalisées avec des professionnels, d'autres conditions générales de vente spécifiques à un produit ainsi que les conditions particulières de vente figurant sur le bon de commande engageront tout autant le vendeur que l'acheteur. En cas de contrariété, les conditions figurant sur le bon de commande prévaudront.

L'acheteur et le vendeur sont individuellement désignés la « Partie » et collectivement les « Parties ».

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales de vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne des produits proposés par le Vendeur. Les clauses faisant référence à la notion de consommateur ou à la loi numéro 99-011 du 28 décembre 1999 portant organisation de la concurrence au Togo s'appliquent exclusivement dans le cadre de l'achat de personne physique, particulier.

Article 2 : Dispositions générales

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les ventes de produits effectuées via le site Internet de la Société, et sont partie intégrante du contrat entre l'acheteur et le vendeur. Elles sont opposables à l'acheteur qui est présumé les avoir acceptées en passant commande.

Le vendeur se réserve le droit de modifier les présentes conditions, à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet. Les CGV applicables alors sont celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande. Les CGV sont consultables sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : www.sire-ohada.com.

Le client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes conditions générales de vente, et le cas échéant des conditions particulières de vente liées à un produit, et déclare les avoir acceptées sans restriction, ni réserve.

Le client déclare être en mesure de contracter légalement ou représenter valablement la personne pour laquelle il agit.

Sauf preuve contraire, les informations enregistrées par la société constituent la preuve des transactions effectuées. Ce qui est accepté d'ores et déjà par l'acheteur.

Article 3 : Prix

Les prix des produits vendus sur le site Internet sont indiqués en Francs CFA toutes taxes comprises (TTC). A la demande de l'acheteur une facture détaillée pourra lui être délivrée. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont

susceptibles d'être exigibles dans certains cas. Ces droits et sommes ne relèvent pas du ressort du Vendeur.

Ils seront à la charge de l'acheteur et relèvent de sa responsabilité (déclarations, paiement aux autorités compétentes, etc.). Le vendeur invite à ce titre l'acheteur à se renseigner sur ces aspects auprès des autorités locales correspondantes.

Article 4 : Conclusion du contrat en ligne

Le client est invité à suivre les étapes suivantes pour conclure le contrat par voie électronique pour pouvoir réaliser sa commande :

- Information sur les caractéristiques essentielles du produit ;
- choix du produit ;
- acceptation des présentes conditions générales de vente ;
- vérification des éléments de la commande et, le cas échéant, correction des erreurs.

Avant de procéder à sa confirmation, l'acheteur a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix, et de corriger ses éventuelles erreurs, ou annuler sa commande.

La confirmation de la commande emportera formation du contrat de vente.

Le client suivra ensuite les instructions pour le paiement des produits (sélectionner le type de paiement), puis livraison de la commande.

Après avoir effectué le paiement, le client enverra la preuve de son paiement à la société dont les coordonnées figurent sur le site. La commande sera ainsi validée et l'acheteur recevra une notification de traitement de sa commande.

La langue retenue pour la conclusion du contrat est la langue française, langue officielle du Togo.

Le vendeur se réserve le droit de refuser la commande pour toute demande qui lui semblerait anormale ou suspecte.

Conformément au décret numéro 2018-062 portant réglementation des transactions et services électroniques au Togo, en cas de non-respect des conditions de validation du contrat, le consommateur dispose de la possibilité d'annuler la transaction dans un délai de **quatorze (14) jours** qui suivent la réception des produits vendus.

En cas d'annulation de la transaction, le consommateur retourne l'article à ses frais, le vendeur procède au remboursement du prix payé. L'article doit être réceptionné dans un parfait état pour donner lieu à un remboursement.

Article 5 : Produits

Les caractéristiques essentielles des produits, et leurs prix sont mis à disposition de l'acheteur sur le site Internet de la société, de même que le mode d'utilisation du produit s'il y a lieu. Conformément à l'article 3 de la loi numéro 99-011 du 28 décembre 1999 portant organisation de la concurrence au Togo, le consommateur est informé, par voie de marquage, d'étiquetage, d'affichage ou par tout autre procédé approprié, des prix et des conditions particulières de la vente et de l'exécution des services avant toute conclusion du contrat de vente.

Les informations contractuelles sont présentées en détail et en langue française. Les parties conviennent que les illustrations ou photos des produits offerts à la vente n'ont pas de valeur contractuelle. Sauf conditions particulières, les droits concédés au titre des présentes le sont uniquement à la personne ayant réalisé l'achat qui s'interdit de le diffuser.

Le vendeur s'engage à honorer la commande du client dans la limite du stock disponible. En cas de rupture, le vendeur en informe le client ; si la commande a été passée, et à défaut d'accord avec le client sur une nouvelle date de livraison, le vendeur rembourse le client. Les frais relatifs à chaque transaction financière sont à la charge de la partie qui l'initie.

Article 6 : Conformité

Les produits vendus sur le site répondent aux prescriptions en vigueur relatives à la protection des consommateurs. Indépendamment de toute garantie commerciale, le vendeur reste tenu des défauts de conformité et des vices cachés du produit.

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Article 7 : Clause de réserve de propriété

Les produits demeurent la propriété de la société jusqu'au complet paiement du prix.

Article 8 : Modalités de livraison

Les produits sont livrés à l'adresse de livraison qui a été indiquée lors de la commande et dans les délais indiqués. Ces délais ne prennent pas en compte le délai de préparation de la commande. En raison des difficultés de transport en Afrique, les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Le vendeur ne peut être tenu responsable du retard dans la livraison des produits.

Le vendeur rappelle qu'au moment où le client prend possession physiquement des produits, les risques de perte ou d'endommagement des produits lui sont transférés. Il appartient au client de notifier au transporteur toute réserves sur le produit livré.

Article 9 : Paiement

Le paiement est exigible à la commande, y compris pour les produits en précommande. Le client peut effectuer le règlement par mobile money (T-Money ou Flooz), ou par transfert rapide (western union, money gram, ria ou wari). Il peut également procéder à un virement bancaire. Les frais liés chacune des transactions sont à la charge de l'acheteur.

Article 10 : Retour d'article

En cas de retour d'article pour une raison quelconque, le produit devra être reçu en parfait état. Les frais de réexpédition et de douane sont à la charge de l'acheteur.

Le professionnel acheteur devra signifier son intention de retour du ou des articles dans les **Sept (7) jours** suivant la date de réception de la livraison, en envoyant par e.mail le formulaire de retour d'article complété.

L'acheteur consommateur devra retourner l'article dans un délai de **quatorze (14) jours** suivant la date de réception de la livraison, en envoyant par e.mail le formulaire de retour d'article complété.



Article 11 : Droits de propriété intellectuelle

Les marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information objet de droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive du vendeur. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

Article 12 : Force majeure, évènement imprévu, décisions gouvernementales

L'exécution des obligations du vendeur au terme des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Il en sera de même en cas de survenance d'un évènement imprévu ou de décision d'un Etat ayant pour conséquence d'empêcher l'exécution du contrat. Le vendeur avisera le client de la survenance d'un tel évènement et s'efforcera de trouver une solution avec l'acheteur.

Article 13 : Nullité et modification du contrat

Si l'une des clauses du présent contrat était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres clauses qui demeureront en vigueur entre les parties. Toute modification contractuelle n'est valable qu'après un accord écrit et signé des parties.

Article 14 : Protection des données personnelles

Conformément à la loi togolaise du 29 octobre 2019 relative à la protection des données à caractère personnel, le vendeur met en place un traitement de données personnelles, qui ne portera pas atteinte aux libertés et aux droits fondamentaux du public.

Article 15 : Droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises aux textes en vigueur au Togo.

Article 16 : Règlement des conflits

En cas de conflit, le vendeur et l'acheteur tenteront de trouver une solution à l'amiable. Si le différend persiste, les juridictions togolaises seront compétentes.

Entrée en vigueur le 23 Mars 2021